
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 1 février 2010

Réf : CRPMCOM100008

<p>LA CRPM ASSURERA LE SECRETARIAT DE L'INTERGROUPE MARITIME AU PE</p>

Biodiversité marine, création d'un corps européen de garde côtes, développement des énergies marines, protection du littoral, traitement des déchets marins, transports maritimes et changement climatique, seront les dossiers que l'**Intergroupe « Mers et Zones Côtières » du Parlement européen** traitera dans les années à venir.

Dans cet Intergroupe, plusieurs députés de différentes nationalités et représentant différents groupes politiques garantiront une coordination à l'intérieur du Parlement non seulement sur les sujets à l'ordre du jour de l'agenda communautaire, mais également sur des sujets que l'Intergroupe jugera prioritaires.

« *L'objectif est de peser davantage face au Conseil et à la Commission* » a déclaré Corine Lepage, (ALDE FR) Présidente de l'Intergroupe. Pour cette raison, Mme Lepage a annoncé qu'une des premières réunions de l'Intergroupe serait organisée autour d'une rencontre avec la Commissaire désignée pour la politique maritime, Maria Damanaki.

La Conférence des Régions Périphériques Maritime (CRPM), en la personne de Mme Carol Thomas, assurera la partie logistique du secrétariat en coordination avec le bureau de Mme Lepage.

La première réunion de l'Intergroupe est prévue lors de la prochaine session plénière qui aura lieu à Strasbourg du 8 au 11 février.

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER :
Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org
Web: www.crpm.org